



Programme FISAC

Aides directes aux entreprises

Dossier de demande de subvention

Cadre réservé à l'administration

Entreprise :

Dépôt du dossier :

Comité technique :

Avis :

Notification :

Remarques :

Les informations contenues dans ce dossier resteront confidentielles.

1. Demandeur/Entreprise

Demandeur (dirigeant)

Nom et prénom du demandeur :

Adresse :

Coordonnées (téléphone et mail) :

Qualité du demandeur :

Entreprise

Raison sociale :

Adresse du local concerné (si différent) :

Coordonnées (téléphone et mail) :

Structure juridique :

Pour les sociétés montant du capital : €

SIRET :

APE :

Date de la création ou de la reprise :

Inscription à la CCI ? CMA ?

Inscription à une fédération/groupement/union de professionnels ? (Si oui, lesquels)

Etes-vous adhérent à l'Association des Commerçants et Artisans de Mauriac ? Oui Non

Participation à l'outil CCIMAP ou à son équivalent à la CMA ? Oui Non

Effectif total : Dont salariés : Apprentis :

Chiffre d'Affaires (dernier exercice clos) : € HT

Aides publiques obtenues au cours des cinq dernières années :

(Date, montant, objet, financeur, utilisation, attestation du comptable ou à défaut attestation sur l'honneur)

Surface exploitée : m²

Existence d'une vitrine : Oui Non

Locaux annexes : Oui (m²) Non

Etes-vous : Propriétaire Locataire

Retracer l'historique de votre entreprise et détailler son activité :

Date et nature des derniers investissements :

Envisagez-vous d'autres projets de développement pour votre activité ?

2. Description du projet

Type d'aide sollicitée :

- Modernisation des locaux d'activité
- Sécurisation
- Rénovation des vitrines
- Investissements d'économie d'énergie
- Amélioration de l'accessibilité

Détail des investissements

Objectifs attendus

Date prévue de démarrage des travaux :

Date prévue de fin des travaux :

Attention

- **Les travaux ne doivent pas avoir débuté avant le dépôt et la remise de l'accusé de réception du présent dossier de demande d'aide, dans le cas contraire, le dossier sera déclaré inéligible ;**
- Les travaux ne peuvent être effectués par les bénéficiaires eux-mêmes ;
- L'accusé de réception de votre demande permet le démarrage des travaux, néanmoins, l'éligibilité du dossier aux aides directes reste soumise à l'approbation du comité de pilotage. En conséquence, tous travaux engagés après l'accusé de réception du dossier et avant l'avis de comité de pilotage, restent à la charge exclusive de l'entreprise en cas d'avis défavorable du comité ;
- Si le montant des travaux réalisés est inférieur à celui inscrit au présent dossier, la subvention sera minorée en respectant les critères d'attribution. Dans le cas où le montant des travaux serait supérieur, la subvention resterait inchangée et ne serait pas majorée. Les travaux inférieurs à 2 000 € HT (sauf accessibilité) ne pourront obtenir de subvention ;
- La durée de validité de la subvention est fixée à un an à compter de la notification de l'avis favorable à l'entreprise par le comité de pilotage. Les investissements devront donc impérativement être réalisés dans ce délai d'un an et avant le 31 décembre 2021. A défaut, la subvention sera annulée ;
- La subvention sera payée en une seule fois, par la Commune de Mauriac, après contrôle à la fin des travaux et sur présentation des factures acquittées.

3. Plan de financement

Dépenses (à détailler)	Montant (€ HT)	Ressources	Montant (€ HT)
		Autofinancement : Emprunt : Subvention FISAC : Subvention Mauriac : Autre :	
TOTAL		TOTAL	

En cas de recours à un emprunt, remplir l'attestation ci-dessous ou joindre une attestation de la banque.

Banque réalisant le prêt :

Conseiller suivant le dossier :

Contacts :

Montant du prêt accordé et son taux :

Durée du remboursement :

Garanties demandées :

Fait à Mauriac, le

Signature et cachet de la banque

4. Données financières de l'entreprise

	Dernier résultat connu	Prévisionnel année N+1	Prévisionnel année N+2
Chiffre d'affaires HT			
Autres produits			
Achats			
Services extérieurs			
Impôts et taxes			
Rémunération de personnel			
Charges sociales			
Dotations aux amortissements			
Charges financières			
RESULTAT			

Fait à Mauriac, le

Nom, Prénom

Signature et cachet de l'entreprise

5. Avis du Comité de Pilotage

Comité de pilotage du

Favorable

Défavorable

Justification :

Liste des pièces à joindre impérativement pour la demande

- Le présent dossier dûment complété et signé
- Lettre d'engagement signée par le dirigeant de l'entreprise (modèle joint)
- Titre de propriété ou un bail commercial (ou un projet de bail pour les entreprises en création)
- Budget prévisionnel avec copie des devis
- Extrait Kbis datant de moins de 3 mois
- RIB
- Bilan et compte de résultat du dernier exercice clos certifié par l'expert-comptable (ou prévisionnel en cas de création)
- Plan de progrès réalisé par la CCI ou la CMA le cas échéant
- Attestation sur l'honneur de régularité fiscale et sociale
- Documents justifiant de la situation de l'établissement au regard de l'obligation d'accessibilité des ERP (attestation d'accessibilité, agenda d'accessibilité programmée validé ou en cours de validation, dérogation validée ou en cours de validation)
- Plans, visuels, photos ou tout document permettant d'apprécier les travaux
- Autorisation ou déclaration de travaux si nécessaire
- Photos avant travaux

Liste des pièces à joindre impérativement pour le versement de la subvention

- Factures acquittées (le nom de l'entreprise devra apparaître ainsi que le libellé précis et le détail des fournitures/travaux, la date de livraison/d'exécution des travaux, la date de facturation, les montants HT et TTC)
- Photos après travaux

Contacts

Mairie de Mauriac

Place Georges Pompidou
15200 MAURIAC

Gratel Lucie
Manager de centre-bourg
04.71.68.36.20
centrebourg@mauriac.fr

CCI

44, Bd du Pont Rouge
15000 AURILLAC

Vinas Céline
04.71.45.64.40
06.70.00.98.11
cvinas@cantal.cci.fr

CMA

45, av. de la République
15005 AURILLAC

Veyrines Gérard
04.71.60.51.59
gerard.veyrines@cma-cantal.fr

Dépôt du dossier

Les dossiers dûment complétés et comportant l'ensemble des pièces demandées seront à déposer en Mairie, auprès de la manager de centre-bourg, sur rendez-vous.

Lettre d'engagement

Je soussigné(e),

En ma qualité de

Représentant l'entreprise

M'engage à :

- Faire parvenir les pièces justificatives nécessaires. L'ensemble de ces documents sera envoyé à la Mairie de Mauriac, Place Georges Pompidou 15200 Mauriac dans un délai de 6 mois à compter de la notification du Maire de Mauriac, faute de quoi, l'accord sera caduc et la subvention annulée ;
- Communiquer à la Mairie de Mauriac toute modification concernant la déclaration de travaux (nature ou montant des investissements) ;
- Commencer les travaux dans les 6 mois suivant la notification et à fournir une attestation de début de travaux ;
- Mentionner l'existence de l'aide de l'Etat au travers du FISAC et son montant dans les documents d'information, les outils de communication et les panneaux de chantier ;
- Donner accès à toutes les informations utiles sur l'opération ainsi qu'aux données économiques, financières et fiscales permettant d'évaluer les effets ou l'impact de l'opération sur une période de cinq ans.

Je reconnais avoir pris connaissance et accepte le règlement de la procédure régissant le dispositif d'aides directes mis en place par la commune de Mauriac dans le cadre de l'opération FISAC.

Fait à Mauriac, le

Précédé de la mention « lu et approuvé »

Signature